



**AVIS PUBLIC  
DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL**

**À toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de la demande d'usage conditionnel pour la propriété située au 170, rue Napoléon**

*Durant la période d'état d'urgence sanitaire, le processus de consultation qui fait l'objet du présent avis s'ajoute à la procédure usuelle prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et au règlement numéro 384-2016 relatif aux usages conditionnels, le tout en vertu de l'arrêté ministériel numéro 2020-049 en date du 4 juillet 2020.*

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée greffière qu'à une séance extraordinaire du Conseil qui se tiendra le 22 juillet à 17h, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, située 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal se prononcera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

**Immeuble visé : 170, rue Napoléon (lot 4 445 112) | zone 137-Ca**

**Nature de la demande:**

La demande vise à autoriser l'usage d'autres activités récréatives générales de type ciné-parc lors d'un événement qui se tiendra les vendredis 23 juillet, 6 et 20 août 2021.

Toute personne intéressée qui désire transmettre des commentaires à propos de la demande d'usage conditionnel doit le faire par écrit dans les **quinze (15) jours** de la date de la présente publication à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

- Par courriel à : [info@villest-tite.com](mailto:info@villest-tite.com)
- Par courrier à : 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, Québec G0X 3H0

Les commentaires obtenus seront transmis aux membres du conseil municipal avant qu'ils ne statuent sur la demande d'usage conditionnel.

Toute personne pourra également se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Tite, ce 7 juillet 2021.

Me Julie Marchand,  
Greffière